



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**CONDITIONS D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'AGRÉGATION DES SCIENCES JURIDIQUES,
POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES)**

VERSION 2023

CONDITIONS D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'AGRÉGATION DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES)

SOMMAIRE

OBJECTIFS DU CONCOURS	2
CONDITIONS D'INSCRIPTION	2
Composition du dossier d'inscription (format papier) à déposer à la commission institutionnelle	2
Sections dans lesquelles est organisé le concours	3
ÉPREUVES DU CONCOURS	3
Pour la Section : « Histoire des Institutions »	3
Pour la Section : « Droit Privé »	3
Pour la Section : « Droit Public »	3
Pour la Section : « Sciences Politiques »	4
Pour la Section : « Sciences Économiques »	4
Pour la Section : « Sciences de Gestion »	4
FORMULAIRE D'ENGAGEMENT «CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CAMES»	5

OBJECTIFS DU CONCOURS

- Recruter des personnels de l'Enseignement Supérieur, en garantissant le niveau international des Enseignants.
- Adapter le mode de recrutement de l'Enseignement Supérieur aux réalités africaines.
- Évaluer les aptitudes des candidats aux fonctions d'enseignants du supérieur.
- Favoriser la promotion des Enseignants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont admis à concourir les candidats inscrits sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de Maître-Assistant (LAFMA) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES).

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION (FORMAT PAPIER) À DÉPOSER À LA COMMISSION INSTITUTIONNELLE

Pour la constitution de son dossier, le candidat doit fournir les pièces et documents suivants :

- **1** Certificat de nationalité ;
- **1** Exemplaire des photocopies des diplômes **dûment légalisées** :
 - Doctorat d'État ou éventuellement 1 diplôme reconnu équivalent ;
 - Attestation d'inscription sur la LAFMA ;
- **1** Exemplaire de la liste des travaux visés par le candidat, le Doyen et le Recteur ou Président de l'Université ;
- **1** Exemplaire du Curriculum Vitae visé par le candidat, le Doyen et le Recteur ou Président de l'Université ;
- **1** Exemplaire d'une note de synthèse des travaux d'une douzaine de pages ;
- **1** Extrait de Casier judiciaire ;
- **1** Certificat médical attestant l'aptitude physique ;
- **1** Exemplaire des travaux (ouvrages et articles) ;
- **1 Exemple de la thèse** ;
- **1** Exemplaire du Formulaire d'engagement (code d'éthique et de déontologie) dûment signé.

NB : Lorsque les documents sont rédigés en langue étrangère, fournir une traduction en langue française.

- **Trois (3)** fiches du modèle établi par le Secrétariat général du CAMES :
 - **1** Fiche de renseignements généraux relative à l'identité du candidat ;
 - **1** Fiche fixant la liste des travaux personnels choisis par le candidat en vue de la première épreuve du concours et sur lesquels l'intéressé souhaite que porte principalement la discussion avec le jury ;
 - **1** Fiche relative aux matières choisies par le candidat pour les 2^e et 3^e épreuves.

SECTIONS DANS LESQUELLES EST ORGANISÉ LE CONCOURS

Le candidat doit obligatoirement préciser la section choisie au moment de son inscription.

- Section Histoire des Institutions ;
- Section Droit Privé ;
- Section Droit Public ;
- Section Sciences politiques ;
- Section Sciences Économiques ;
- Section Sciences de Gestion.

ÉPREUVES DU CONCOURS

POUR LA SECTION : « HISTOIRE DES INSTITUTIONS »

Épreuves	Durée
1 ^{re} épreuve : Discussion sur les travaux	1 heure, dont 15 minutes de présentation par le candidat
<i>Proclamation de la sous-admissibilité</i>	
2 ^e épreuve : Commentaire de texte ou de documents	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admissibilité</i>	
3 ^e épreuve : Leçon	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admission</i>	

POUR LA SECTION : « DROIT PRIVÉ »

Épreuves	Durée
1 ^{re} épreuve : Discussion sur les travaux	1 heure, dont 15 minutes de présentation par le candidat
<i>Proclamation de la sous-admissibilité</i>	
2 ^e épreuve : Commentaire de texte ou de documents	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admissibilité</i>	
3 ^e épreuve : Leçon	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admission</i>	

POUR LA SECTION : « DROIT PUBLIC »

Épreuves	Durée
1 ^{re} épreuve : Discussion sur les travaux	1 heure, dont 15 minutes de présentation par le candidat
<i>Proclamation de la sous-admissibilité</i>	
2 ^e épreuve : Commentaire de texte ou de documents	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admissibilité</i>	
3 ^e épreuve : Leçon	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admission</i>	

POUR LA SECTION : « SCIENCES POLITIQUES »

Épreuves	Durée
1 ^{re} épreuve : Discussion sur les travaux	1 heure, dont 15 minutes de présentation par le candidat
<i>Proclamation de la sous-admissibilité</i>	
2 ^e épreuve : Commentaire de texte ou de documents	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admissibilité</i>	
3 ^e épreuve : Leçon	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admission</i>	

POUR LA SECTION : « SCIENCES ÉCONOMIQUES »

Épreuves	Durée
1 ^{re} épreuve : Discussion sur les travaux	1 heure, dont 15 minutes de présentation par le candidat
<i>Proclamation de la sous-admissibilité</i>	
2 ^e épreuve : Leçon portant sur la théorie économique	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admissibilité</i>	
3 ^e épreuve : Leçon	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admission</i>	

POUR LA SECTION : « SCIENCES DE GESTION »

Épreuves	Durée
1 ^{re} épreuve : Discussion sur les travaux	1 heure, dont 15 minutes de présentation par le candidat
<i>Proclamation de la sous-admissibilité</i>	
2 ^e épreuve : Leçon portant sur la théorie de l'Entreprise	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admissibilité</i>	
3 ^e épreuve : Leçon	30 minutes, après 8 heures de préparation en loge
<i>Proclamation de l'Admission</i>	

* N. B. : Pour les épreuves, toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT «CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CAMES»

Le présent formulaire est à remplir et à signer au moment de la prise de service ou de sa transmission aux membres, aux candidats à un programme du CAMES et aux intervenants aux programmes du CAMES après approbation.

Nom et Prénoms du membre : _____

Description de la mission : _____

Je déclare avoir pris connaissance du Code d'Éthique et de Déontologie régissant les membres du CAMES, ainsi que les participants aux divers programmes et en avoir saisi le sens et la portée.

J'adhère aux principes et aux valeurs qui y sont mentionnés.

Je m'engage à assumer tous les devoirs et obligations qui y sont énumérés.

Je m'engage, en particulier, en tant que membre — ou participant aux programmes — du CAMES, placé dans une position me permettant de recevoir des informations confidentielles concernant celui-ci, ses activités ou projets ainsi que les candidats :

- à préserver le caractère confidentiel des renseignements et des documents reçus dans le cadre de mes fonctions ;
- à exécuter ma mission en toute objectivité.

Fait à _____ le _____

Signature



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 36 81 46

Courriel : cames@lecames.org
